

ABONNEMENTS

Un an... Six mois... Trois mois... Poste... En l'abonné... A SAUMUR... A PARIS... Chez DONGREL et BULLIER... A. EWIG, Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus. On s'abonne: A PARIS, chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

24 Février 1877.

LE MALAISE.

La République est souffrante. Ce n'est pas nous qui le disons ; on pourrait ne pas nous croire ; ce sont ses consultants qui nous le crient, et leurs doléances font un vacarme inquiétant à son chevet. Lisez les journaux républicains ; écoutez les voix de la tribune, ou les échos plus indiscrets encore des couloirs de Versailles, vous n'entendez que plaintes, récriminations ou menaces ! On n'a point de ces physionomies désolées ou farouches, on ne pousse point de ces cris d'orfraie chez les gens qui se portent bien. Les républicains sincères avouent le malaise, mais croient l'alléguer en disant que si la République est malade ce n'est pas sa faute. Il est possible, en effet, qu'il en soit ainsi. Son cas alors n'en est que plus grave. Si les gens qui la gouvernent ont été capables de la mettre à mal, il n'est guère probable qu'ils s'emploient efficacement à la guérir. Le mal dont elle souffre tient à des causes multiples, et nous le craignons, irrémédiables. La moindre, assurément, est le mauvais vouloir de la réaction, comme on appelle aujourd'hui l'opposition monarchique. Les oppositions n'ont de prise que sur les constitutions endommagées ; les tempéraments robustes les bravent et s'en rient. La République, malheureusement pour elle, ne rit pas. La cause première de sa faiblesse est purement constitutionnelle. Elle est née avec un organisme discordant dont l'action mal équilibrée la condamne à d'incessants tiraillements. L'idée de faire vivre côte à côte, avec des pouvoirs égaux et mal définis, deux Assemblées aussi dissemblables par l'origine et l'esprit que le Sénat et la Cham-

bre des députés, était un rêve de fumeur d'opium. Que cette idée ait germé dans la tête de l'honorable M. Wallon, ce n'est point cela qui nous étonne. M. Wallon est un savant, et les politiques de cette espèce sont voués communément aux conceptions bizarres. Mais que M. Gambetta, démocrate et républicain, ait pu s'éprendre d'une constitution pareille, et sacrifier la réalité à cette dupé-rie, voilà ce qu'on ne comprend plus ; et ce que les radicaux intrinséguants ont raison de ne vouloir point pardonner. Il est de mode aujourd'hui, parmi les républicains qu'il dirige, de réclamer contre le Sénat, et de lui reprocher, avec un parfait mépris des convenances, d'être un obstacle au fonctionnement de la constitution. Le reproche est facile, mais il est injuste. Le Sénat est de tout point ce qu'ils ont voulu qu'il fût ; il joue, avec une remarquable aptitude, son rôle de pouvoir pondérateur et modérateur. S'ils voulaient qu'il fût simplement un doublure de la seconde Chambre, il fallait le faire élire par le suffrage universel. D'ailleurs, avant d'accuser la haute Assemblée d'être une entrave, il faudrait que le gouvernement de la République, et la majorité qui en est la représentation, eussent donné des gages d'action, et c'est là précisément ce qui leur manque le plus. Un journal signalait, l'autre jour, l'incurable inertie de la majorité. Que ce soit ignorance ou terreur, elle recule devant toutes les besognes. Les théories qui lui tenaient le plus à cœur restent lettre morte. Qui croirait qu'après une année de règne nous n'avons encore ni loi sur la presse ni loi municipale ? Des commissions sont saisies, nous dit-on ; sans doute, mais les commissions saisies ne rendent rien. Et si, par aventure, un républicain pris de pudeur demande le dépôt de l'un des projets qu'elles détiennent, il se rencontre immédiatement un républicain d'une autre école, comme M. Jules Ferry, par exemple, qui démontre que le moment n'est pas opportun pour faire des lois républicaines, et que la République doit continuer à vivre sous le régime de l'Empire. Rendez-nous l'Empire alors, dit une feuille bonapartiste, puisque vous ne savez ou n'osez rien faire de la République.

Chronique générale.

LE MOUVEMENT SOUS-PREFECTORAL.

Ce mouvement se résume ainsi : Secrétaires généraux : 3 révoqués ; 6 mis en disponibilité ; 4 mis à la retraite, ce qui n'implique pas absolument une disgrâce ; 22 changés, et 40 nouvellement nommés. Sous-préfets : 24 révoqués ; 4 mis en disponibilité ; 2 mis à la retraite ; 45 changés, et 28 nouvellement nommés. Conseillers de préfecture : 9 révoqués ; 4 mis en disponibilité ; 4 mis à la retraite ; 29 changés, et 49 nouvellement nommés. Et cependant la gauche est mécontente : elle le trouve insuffisant. Voici l'opinion de divers journaux conservateurs sur le mouvement sous-préfectoral : Le Pays dit : « Les nouveaux sous-préfets ne paraissent pas avoir été pris dans les derniers rangs de la radicaillerie. Il ne répond en rien aux exigences des républicains. Avant que toute l'administration soit entre les mains des nouvelles couches sociales, il faudra bien des mouvements comme celui-ci. » La Gazette de France : « Déshérités du Journal officiel, n'oubliez pas que le dernier mot de l'opportunité et du radicalisme doit toujours être : ôte-toi de là que je m'y mette. » Le Monde : « L'épuration n'est pas encore complète, mais elle est bien commencée, et la République en reçoit avec abondance le lustre avec lequel on aime à se la représenter. » La Liberté ne peut s'empêcher de « déplorer la mobilité extrême qui tend à s'introduire dans le personnel administratif de nos départements. »

L'Estafette dit : « Pour le principe, M. Jules Simon a tiré dans son chapeau quelques sous-préfets qui ont été sacrifiés et les a remplacés avec le même disséminement dans une sorte de cotillon administratif. » La Patrie : « La République est vraiment insatiable : il lui faut sans cesse de nouvelles exécutions et de nouvelles victimes pour satisfaire ses partisans. » La Défense : « En somme, ce mouvement ne vaut ni plus ni moins que ceux de M. de Marcère. Il n'a d'autre tort que celui d'être le septième ou le huitième depuis que nous sommes soumis au radicalisme. » L'Ordre : « Les journaux républicains sont contents. A notre avis ils sont sans raison de l'être, et leur allégresse n'est pas jouée. » L'Univers : « M. le maréchal de Mac-Mahon a cédé à toutes les demandes de M. Jules Simon, il a même sacrifié un de ses parents aux rancunes de son ministre. Le XIX^e Siècle admire cette abnégation que bien des personnes qualifieront de faiblesse. » Le conseil d'Etat s'est occupé du projet de la révision du cadastre proposé par le ministre des finances. Il demande plusieurs modifications. Ainsi, en admettant que la confection du cadastre doive être une œuvre départementale, le conseil d'Etat estime que les communes doivent être consultées ; dans la personne des conseils municipaux, assistés des plus imposés, pour déterminer la part qu'elles prendront aux dépenses de l'opération. En ce qui touche la délimitation des parcelles, le conseil estime qu'il y a lieu d'encourager les propriétaires à la faire opérer eux-mêmes en exemptant les actes des frais de timbre et d'enregistrement. En tout cas, il importe que ces actes aient un caractère purement civil, de telle sorte que les litiges qui en pourront naître relèvent sans contestation des tribunaux. Pour que les propriétaires n'abusent pas des délais qui leur se-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA PETITE COLONIE.

Après avoir écouté quelques instants avec une sorte d'indifférence, mistress Koppel fit un mouvement : elle se redressa davantage et pencha l'oreille vers le côté du nord. On n'entendait que le grondement de la mer, au milieu duquel se détachait, par intervalles, le murmure de la brise passant à travers les arbres de l'île ; mais ce dernier bruit parut attirer particulièrement l'attention de la malade. Tous ceux qui aiment à écouter les rumeurs du vent dans les arbres savent combien ces rumeurs sont différentes et variées, selon la nature du feuillage qui les produit. Pour le rêveur pensif qui a étudié ces vagues murmures, chaque arbre, agité par la brise, est comme un instrument qui produit un son particulier et distinct. Or, dans ces heures de méditations et de solitude,

mistress Koppel avait dû s'accoutumer à reconnaître ces voix de l'espace. Aussi, après un assez long silence qui sembla employé à contrôler sa sensation, elle s'écria tout-à-coup : — Nous avons un bosquet de cocotiers à peu de distance et dans cette direction. Les trois naufragés relevèrent la tête en même temps. — Des cocotiers ! répéta Arthur en se ranimant ; s'il était vrai, nous serions sauvés ! — J'en suis sûre, reprit la malade dont le doigt indiquait le nord avec une confiance croissante ; j'ai entendu pendant cinq années le bruit de ces arbres sous la fenêtre de la chambre que je ne pouvais quitter, et mon oreille a appris à le distinguer ; le bosquet ne peut être à plus de cent cinquante pas. Quelque incertaine que fût une pareille indication, les trois compagnons firent un effort et s'avancèrent du côté indiqué. Ils eurent d'abord quelque peine à franchir un fourré de plantes grimpanes et de bambous qui bordait l'espace de prairie dans laquelle il se trouvaient enfermés ; mais ils réussirent enfin à trouver une issue, et aperçurent, au revers d'un morne peu élevé, le bosquet annoncé par la malade. Ritter poussa un cri de joie qui se changea presque aussitôt en exclamation de désappointement ;

les cocotiers étaient tellement élevés, que leurs fruits se trouvaient hors de toute atteinte. — Belle découverte ! ces fruits de malheur ne serviront qu'à augmenter notre soif et notre faim ! s'écria-t-il. — Pourquoi cela ? demanda William. — Pourquoi ? répéta Georges ; parce qu'à la hauteur où les voilà, nous ne pouvons en espérer que la vue. — Non pas, s'il vous plaît, interrompit le bachelier avec un certain orgueil. William Trot a fait de plus hautes ascensions pour un simple schelling, et nous ne manquerons point notre déjeuner, parce qu'il a plu à notre hôte de mettre le couvert au haut de ces peupliers. En parlant ainsi, William, qui avait retrouvé toute sa bonne humeur et une partie de son agilité, déploya sa ceinture dont il se fit un point d'appui, selon la méthode indienne, et se mit à grimper à l'un des cocotiers dont il eut bientôt cueilli les plus beaux fruits. Après s'être rassasiés du lait savoureux qu'ils renfermaient, nos trois naufragés retournèrent à la malade, qui se désolait à son tour, et que Ritter aida ensuite à porter sous le bosquet que son indication avait fait découvrir. En cueillant les noix de coco, William Trot avait pu voir la configuration entière de l'île, et reconnaître les parties les plus accessibles.

D'après son rapport, on tourna vers le droit et l'on arriva à un ruisseau dont on suivit le cours jusqu'au pied d'un rocher sous lequel il disparaissait pour aller se jeter dans la mer. Le lieu, abondamment pourvu de cocotiers et d'arbres à pain, ne pouvait être mieux choisi pour un campement. Il était, en même temps, abrité contre la tempête et en vue de la mer, sur laquelle on pouvait avoir toujours les yeux, afin de guetter les navires, si un heureux hasard en amenait dans ces parages. Ritter s'occupa sur le champ de dresser un ajoupa de bambous et de feuilles de palmiers, sous lequel ils trouvèrent tous un abri avant le soir. Il descendit ensuite à la mer pour voir s'il ne pourrait y découvrir quelques coquillages, et revint avec une tortue verte surprise parmi les rochers. William Trot avait réussi à allumer un feu qui servit à cuire cette précieuse capture. Tous avaient retrouvé le courage. Ils souperent gaiement, et, au moment de s'endormir sur la couche de feuilles, mistress Koppel fit entendre tout haut une prière d'actions de grâce. Tarling s'y associa franchement. William se contenta d'ôter son bonnet, et Georges Ritter se coucha en haussant les épaules. (La fin au prochain numéro.)

ront accordés, le conseil propose qu'il soit dit qu'il sera d'office procédé à l'arpentage, dans le délai d'un an seulement après la décision du conseil général qui aura prescrit cette opération, et que les propriétaires en seront prévenus par voie d'affichage à la mairie. Les bornages ainsi opérés seraient enregistrés gratuitement. Enfin, le conseil général pourrait autoriser le prélèvement de tout ou partie des frais d'abornement sur les ressources spéciales créées en exécution de la loi.

Pourquoi l'Etat ne ferait-il pas les frais de la révision du cadastre qui doit lui rapporter tant ?

La Gazette des Campagnes signale le fait suivant :

« Pendant que la « réunion des sénateurs agriculteurs » comprend 406 membres sur 300 sièges dont se compose le Sénat, la « réunion des députés agriculteurs » ne comprend que 50 membres, alors que la Chambre des députés a 500 sièges !

« Ces chiffres sont éloquentes et montrent quelle est l'Assemblée dont les « ruraux » doivent attendre la sollicitude, sinon la plus active et la plus éclairée, au moins la plus capable d'imposer sa volonté en faveur des intérêts agricoles. »

Etranger.

Ouverture du Parlement allemand.

Berlin, 22 février.
Le passage du discours du trône concernant les relations extérieures de l'Allemagne est ainsi conçu :

« L'Allemagne est moins exposée que d'autres pays aux dangers de la crise orientale. La politique allemande est restée fidèle aux principes qui la guident depuis le commencement des complications survenues en Orient.

« Bien que la Porte n'ait pas consenti à faire les concessions demandées par les puissances, la conférence a eu cependant pour résultat de permettre aux puissances chrétiennes de s'entendre sur l'étendue des garanties qui doivent être demandées à la Porte et de donner lieu d'espérer d'une manière plus certaine que la paix sera maintenue entre les puissances, dans le cas où la Porte prendrait la résolution de ne pas exécuter les réformes.

« Si les négociations entamées entre la Turquie et les principautés de Serbie et de Monténégro n'avaient pas l'issue que l'on espère, le gouvernement allemand n'en continuerait pas moins de faire ses efforts pour employer, dans cette question où les intérêts allemands ne lui traient aucune ligne de conduite déterminée, toute son influence à protéger les chrétiens de la Turquie et à maintenir la paix européenne et les bonnes relations de l'Allemagne avec les gouvernements alliés et amis. »

Le discours du trône annonce, en outre, la présentation de projets de loi concernant le siège du tribunal de l'empire et les patentes.

Il fait remarquer ensuite, au sujet des mauvaises conditions dans lesquelles se trouve le commerce, que le gouvernement ne croit pas que la situation politique intérieure de l'empire contribue pour une part importante à cet état de choses.

« L'organisation de l'empire et les saines dispositions de l'esprit public, dit en terminant l'empereur d'Allemagne, constituent un solide rempart contre les dangers qui pourraient résulter des tendances anarchiques. »

On lit dans le Journal de Saint-Petersbourg :

« La crise actuelle jette une grande incertitude sur toutes les relations internationales. C'est peut-être inévitable, mais il faut convenir que le langage des journaux de tous les pays n'est pas de nature à diminuer ce regrettable inconvénient.

« Il n'y a pas longtemps que nous lisions dans plusieurs des organes de notre presse des reproches amers à l'adresse de l'Allemagne pour le peu de bon vouloir qu'elle témoignait envers la Russie dans ces conjonctures difficiles.

« Cependant, aujourd'hui, les mêmes

journaux accusent le cabinet de Berlin de faire trop et de pousser à la guerre.

« Nous ne croyons pas que ces défiances perpétuelles soient de bonne politique. Elles ne contribuent certainement pas à la bonne entente sans laquelle les dangers que recèle la question d'Orient ne sauraient guère être conjurés.

« Il nous semble donc que loin de décourager par des suspicions gratuites l'action de l'Allemagne, qui est la puissance la plus désintéressée dans les affaires d'Orient et peut par conséquent être la plus impartiale, nos journaux devraient plutôt l'appeler de leurs vœux, et que le seul reproche qu'ils pourraient adresser au cabinet de Berlin serait de ne pas l'exercer avec assez de fermeté. »

LES RENÉGATS.

Vous savez que M. Raspail a déposé une proposition de loi tendant à forcer les magistrats municipaux à marier les prêtres qui se présenteraient devant eux dans cette intention.

C'est idiot autant qu'odieux, attendu que cela ne fera pas marier un seul prêtre, mais enfin la proposition existe, elle sera discutée et très-probablement votée par la majorité de la Chambre. Il faut donc que vous sachiez ce que c'est que l'auteur de cette proposition saugrenue, ce fameux RASPAIL dont vous avez tant entendu parler.

Nous allons avoir le dégoût de vous le présenter :

L'ex-abbé citoyen Raspail.

Raspail est certainement une des plus agaçantes figures de ce temps-ci. Il n'est pas le premier venu parmi les notables de la Révolution ; on pourrait dire, en restant dans le genre, qui ne comporte pas une grande noblesse ni de pensées ni d'attitude, qu'il est un des plus distingués, et d'une distinction qui n'a pas sa pareille. Il a un débraillé qui le met hors page, même à notre époque où, dans le clan révolutionnaire, on se pique peu de pudeur et de retenue.

Raspail s'est fait un point d'honneur de forcer en tout sa physionomie d'insurgé. Révolté contre les lois du pays, engagé dans toutes les conspirations, compté parmi les chefs de toutes les émeutes, il a passé un grand quart de sa longue vie sous les verrous, et il s'en fait gloire. Lorsque, naguère, il fut porté par la grâce de ses quatre-vingt-deux ans, comme il le disait lui-même coquettement, au fauteuil où il présida pendant une heure la Chambre nouvelle, il se prit à considérer, en se l'exagérant plus que de raison, la distance qu'il se plaisait à voir entre les cachots où il avait moi si longtemps et cet Olympe où il trônait dans une gloire longtemps rêvée et trop vite évanouie à son gré. L'énivrement n'était pas tel pour tant qu'il oubliât la gaieté folâtre qui est dans le fond de son caractère, et il se délectait à plaisanter ces bons gendarmes qui lui faisaient le salut militaire après l'avoir tant de fois claqué dans la geôle. Alors le but de sa vie lui paraissait atteint, la célébrité que lui avait procurée le campfire était éclipée par ce triomphe, et tout avait bien tourné à ses yeux, puisque les révolutions auxquelles il avait mis la main aboutissaient à faire de lui, ne fût-ce que pour quelques minutes, presque le premier homme de France.

Pour un bon révolutionnaire, tout est là ; et les choses et les hommes, et les institutions, et le présent et l'avenir, et le sort actuel et les destinées du pays, tout n'a qu'une seule fin : son intérêt et la satisfaction de son outrecoquante vanité.

A part les traits singuliers de la physionomie de Raspail, cette vie, telle qu'elle est connue, ressemble dans ses grandes lignes à tant d'autres vies de révolutionnaires plus ou moins illustres. C'est le même fond, les accidents seuls en constituent l'originalité. Mais il s'y trouve un contraste qui nous donne la clef de cette existence étrange. Si Raspail a jugé prudent de ne point le signaler au public, ce n'est point pour nous une raison de le faire.

La première partie de la vie de Raspail ne faisait point pressentir la seconde. Il paraît que, dès ses plus jeunes années, on fondait sur lui de belles espérances, puisque, au moment où le sacerdoce, plus que décimé par la Révolution, faisait les premiers efforts pour remplir les vides produits dans ses rangs, le curé de Carpentras, victime lui-même de la persécution, jetait les yeux sur

cet enfant pour en faire un ministre de l'Eglise. Raspail répondit avec bonheur à ce désir, étudia, dit-on, avec assez d'ardeur, et, après les premières épreuves, fut admis au grand séminaire d'Avignon par le vénérable abbé Sollier, ancien confesseur de la foi. Il reçut la tonsure le 19 septembre 1807, et les ordres mineurs le 23 mai 1812.

Le jeune clerc montrait sans doute un goût assez prononcé pour les choses de l'Eglise, puisque ses supérieurs lui confièrent les fonctions de maître des cérémonies, dans lesquelles, au témoignage d'un de ses anciens condisciples, il déployait une fébrile activité. « Il faisait alors, dit ce témoin, un bel ecclésiastique, sous son blanc surplis à ailes, avec sa blonde chevelure de séraphin et son visage frais comme la rose épanouie aux premiers feux du jour. Aussi était-il fort remarqué dans Avignon. »

Le petit abbé ne paraissait pas fâché d'attirer ainsi l'attention de la foule. Ce qui acheva de le mettre en évidence, ce fut l'honneur exceptionnel qu'on lui déféra en le choisissant, à l'âge de dix-neuf ans à peine, pour prêcher un sermon d'apparat dans l'église cathédrale, à l'occasion d'un Te Deum officiel chanté pour remercier Dieu du triomphe des armes françaises. L'archevêque était là, devant la chaire, entouré de toutes les autorités civiles, judiciaires et militaires. On dit que le jeune orateur dépassa l'attente générale, et qu'on remarqua surtout la finesse de la louange adressée à l'empereur Napoléon I^{er}, qui n'était pas encore pour lui un tyran.

Ce succès précoce fit tourner la petite tête blonde qui s'était déjà si complaisamment dans les cérémonies sacrées. L'ambition qui a dévoré cette vie dut être surexcitée par les applaudissements qui saluèrent ce début. Comment ces encouragements excessifs n'auraient-ils pas fait concevoir de hautes visées à ce personnage éminemment vaniteux, mis en relief de si bonne heure, à une époque où le clergé était devenu rare, et alors que la voie lui paraissait toute frayée vers les plus hautes positions ? Il serait bien surprenant, son caractère étant donné, que la pensée lui fût venue de briser lui-même toutes ces belles espérances, en se tournant spontanément vers une autre carrière. Nous ne savons si quelque fait particulier détermina sa sortie du séminaire, les supérieurs savent toujours garder dans ces cas un silence miséricordieux, mais leur regard sagace pénétra jusqu'au fond de cette nature aventureuse, ambitieuse et indocile, et ils crurent que l'intérêt de l'Eglise les obligeait à ne point pousser plus avant dans la hiérarchie sainte ce sujet dont l'avenir les alarmait.

Telle est, croyons-nous, l'explication de la haine professée par Raspail contre l'Eglise catholique. Parmi ses ennemis les plus acharnés, elle en compte un grand nombre dont elle a refusé de satisfaire l'ambition et qui ne lui pardonnent pas d'avoir brisé leurs espérances. Nourris de son pain et instruits par elle, ils la blasphèment et ont juré sa ruine. Raspail n'est pas le seul dans les sommets du radicalisme qui lui ait déclaré pour ce motif une guerre sans merci. Il est vrai qu'en tout il s'est montré révolutionnaire forcené. Il a tenté de révolutionner la médecine, et, pouvant la pratiquer régulièrement, il a tenu à honneur de l'exercer contrairement aux lois. Il n'a cessé de travailler au renversement de la société pour se construire un piédestal avec ses ruines. Mais c'est surtout contre l'Eglise catholique qu'il a montré la haine la plus fanatique. Au fond, son histoire est celle de Satan qui s'obstine aussi inutilement que furieusement à détruire le paradis, parce qu'il en a été banni.

Après M. Raspail, voici quelques autres renégats que nous livrons à votre mésestime :

Peyrat a été abbé ; il a reçu les quatre ordres mineurs, si même il n'a pas été promu au sous-diaconat.

Jules Favre était très-dévoit dans son adolescence. En arrivant à Paris, son premier soin fut de s'enrôler dans les conférences de Saint-Vincent de Paul, qui venaient de se fonder.

Jules Suisse, dit **Jules Simon**, était si pieux que, pendant son année de rhétorique à l'un des petits séminaires de la Bretagne, il communiait deux fois par semaine.

Gambetta était destiné à l'Eglise par ses parents ; il a fait ses études au petit séminaire de Montfaucon, diocèse de Cahors.

Tirard, le député et maire de Paris, qui

veut supprimer l'ambassade française accréditée auprès du Pape, a fait une grande partie de son éducation en Savoie, sous la direction des Pères Jésuites. C'était, dit-on, l'un des plus pieux élèves de la maison ; il servait dans toutes les cérémonies religieuses, en habit d'enfant de chœur, et en 1840, notamment, il eut un accessit de docteur chrétienne.

Ponjade, le grand pontife de la libre pensée dans Vaucluse, non content de servir les messes, faisait encore, à l'hôpital de Carpentras, le mois de Marie, et y présidait l'office des vêpres, lorsque l'aumônier, M. l'abbé Belfartin, son bienfaiteur, s'absentait ou se trouvait indisposé.

Labadié, le prêtre-phobe de Marseille, que nous connaissons, n'a pas toujours décliné la soutane à belles dents, comme il le fait aujourd'hui. Il fut un temps où il recevait des ecclésiastiques chez lui et même dans son intimité.

Le docteur **Mallet** (de Bagnols) était loin d'être républicain en 1854, lors du coup d'Etat. On prétend même qu'il était en relations épistolaires avec le préfet du Gard, à cette époque.

Alphonse Gent, légitimiste d'origine et d'éducation, fut, en 1847, à Avignon, quelques mois avant la révolution de Février, l'agent électoral le plus actif d'une candidature éminemment conservatrice et cléricale.

Oswald Boueille, député des Basses-Alpes, signa avec enthousiasme, en 1860, une adresse au conseil général de son département, lettre dans laquelle cette assemblée envoyait à Napoléon III le tribut de sa reconnaissance et l'expression de son admiration. Bien plus, il fut, en mai 1870, le plus ardent promoteur du plébiscite à Manosque.

Victor Hugo n'a-t-il pas chanté l'enfant miracle ?

Sous le règne de Louis-Philippe, une personne, au Pont-Saint-Esprit, ne se serait douté, qu'en l'an de grâce 1876, M. Bonfoy-Sibour se poserait en partisan de la République et briguerait les suffrages des radicaux.

Bordone, le général Bordone, que ses exploits anti-cléricaux ont illustré pour jamais à Dôle, se fit longtemps un titre d'honneur d'assister le curé de Barbançon, pauvre et infirme, et de libeller ses ordonnances médicales sur du papier fleurdé à l'effigie de Henri V.

Garibaldi, lui-même, n'a-t-il pas écrit à Chil, en 1847, une lettre à Pie IX pour féliciter de son élévation au pontificat et offrir ses humbles services ?

Les journaux ont publié naguère un sonnet composé en l'honneur de la Sainte-Vierge, par le fameux Rochefort de la Lanterne, lorsqu'il était dévot. Cette pièce, qui manque pas d'élevation, contient ce vers :

Je l'implore là-haut comme ici-bas je l'aime.

Et elle se termine par les deux vers suivants :

Tout te chante, ô Marie ! et pourtant quelle femme !
Même au prix de ta gloire, eût bravé les douleurs !

On pourrait prolonger à l'infini la nomenclature des transfuges religieux et politiques que compte le parti républicain. On ne saurait logiquement pas beaucoup de la vérité en disant qu'il se compose de renégats et d'apôtats de toute sorte. Cela explique leur lutte contre la religion et contre la monarchie, c'est bien d'eux qu'on peut dire comme Mathan :

Ce temple l'importune, et son impiété
Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté.

Nous pourrions ajouter à cette liste quelques individualités radicales lorraines ; mais à quoi bon ! Tout le monde les connaît. (Gazette de l'Est.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Nous avons fait connaître hier le résultat de la quête faite au concert donné par le Bureau de bienfaisance, en faveur de la musique des sapeurs-pompiers. Le résultat a dépassé toutes les prévisions, est le plus beau qu'en pareille circonstance on ait obtenu jusqu'ici, si l'on tient compte surtout du nombre trop restreint d'auditeurs, car il faut le reconnaître, bien des habitudes de salle faisaient défaut.

Du moins, les dilettanti qui ne se sont point laissés rebuter par les remises successives de ce concert, et par la pose trop prolongée qu'ils ont dû faire devant la

made du théâtre, ont été largement récom- pensés. La soirée a été pleine d'entrain : la musique des sapeurs-pompiers s'est distin- guée par la justesse, l'ensemble et le brio dans l'exécution.

Quant aux artistes et amateurs qui ont apporté le concours de leur talent, les nom- breux rappels dont ils ont été l'objet témoi- gnent de tout le plaisir qu'ils faisaient. On a constaté combien M^{lle} Louisa Gauville avait travaillé depuis qu'elle a quitté notre ville, pour franchir, avec tant d'aisance, les dif- ficultés qu'elle a abordées. Elle fait honneur à son professeur, et en continuant ainsi elle acquerra en peu de temps le talent qui mène à la réputation et au succès.

M. Cattermole, comme partout où il fait vi- brer son violon, a été fort applaudi ; on aime son doigté assuré, son coup d'archet plein de grâce et de vigueur.

Honneur aussi aux divers amateurs qui se sont fait entendre ; ils ont droit à la re- connaissance et pour leur dévouement et pour l'éclat qu'ils ont apporté à cette fête de charité.

En somme, la soirée a été excellente ; mais notre musique des pompiers ne doit pas s'arrêter à cet acte de bienfaisance : elle aussi, paraît-il, a songé depuis longtemps à organiser, dans l'un des manèges de l'École de cavalerie, une grande fête musicale en faveur des sapeurs sans ouvrage. Dès que cette heureuse inspiration a été connue de M. le Maire de Saumur, notre premier magistrat municipal s'y est associé, et déjà il aurait fait des démarches qui devront don- ner à cette solennité un éclat exceptionnel.

Saumur, comme toujours lorsqu'il s'agit de bienfaisance, ne sera pas en retard ; cha- cun aura toutes facilités pour soulager les ouvriers sans travail. Hier, nous an- noncions un projet de cavalcade pour la Mi-Carême ; aujourd'hui, c'est une réunion musicale. Nous ne pouvons qu'applaudir à ces deux entreprises et faire des vœux pour le succès de l'une et de l'autre.

M. Stears, suivant son habitude, a géné- reusement fait l'abandon de l'éclairage et du chauffage de la salle, pendant le concert en faveur des pauvres de la ville.

Saint-Georges-Châtellais. — Mercredi der- nier, un jeune homme de 14 ans, Henri Chicoteau, était occupé avec son père à ex- traire de la marné d'une carrière à ciel ou- vert, située près du bourg de Saint-Georges-Châtellais, canton de Doué. Ils avaient fait une excavation de 80 centimètres envi- ron et au-dessus d'eux, trois mètres de terre s'élevaient.

Vers 3 heures, une averse vint les sur- prendre ; nos terrassiers se réfugièrent dans la carrière avec les sieurs Huet et Martineau. Après la pluie, comme Chicoteau père, Huet et Martineau se retirèrent, il se pro- duisit un éboulement qui enterra Chicoteau père jusqu'à la ceinture, tandis que le jeune homme était complètement enseveli.

Le père se dégagea promptement et sans blessure. Aidé de Huet et Martineau, il se mit à déblayer son fils. Cette opération ne demanda pas moins de dix minutes, et lorsqu'ils mirent la tête du jeune homme à l'air, le sang lui sortit par la bouche, le nez et les oreilles, et le pauvre garçon ne tarda pas à expirer.

Cette mort a causé une vive émotion dans la commune de Saint-Georges, où la famille Chicoteau est estimée et compte de nombreux amis.

Il faut espérer que cet événement servira de leçon dans le pays : presque tous les ter- rassiers exploitent les carrières de cette fa- çon et s'exposent journellement à être ense- velis.

Allonnes. — Mercredi, la nommée Anne Brazille, domestique chez M. François Ma- biseau, fermier à Allonnes, était entrée, à dix heures du soir, dans un toit à porcs pour garder une truie.

Vers une heure et demie du matin, elle sortit précipitamment criant au feu. Les époux Mabileau vinrent à elle et la trouvè- rent environnée de flammes qui consumaient ses vêtements. Mabileau la roula dans une mare d'eau qui était dans sa cour, puis il la rentra dans son logement et la fit placer sur un lit.

Elle avait de profondes brûlures au visage et sur le corps. M. le docteur Fouqueteau appelé auprès d'elle, a dû la faire transpor- ter à l'hospice de Saumur.

Un commencement d'incendie s'est dé- claré dans le toit à porcs, mais il a été

promptement éteint. Dix petits cochons de trois jours ont été brûlés ; la mère a été sau- vée. La perte totale n'atteint pas 300 fr. La fille Brazille était entrée avec une chandelle et une chaufferette ; elle se sera en- dormie, et le feu a dû prendre d'abord à la paille de la litière et se communiquer à ses vêtements. Elle n'a aucun souvenir de ce qui s'est passé.

LE MOUVEMENT SOUS-PREFECTORAL EN MAINE-ET-LOIRE

Voici en quels termes M. Faugeron, dans le *Journal de Maine-et-Loire*, apprécie les changements opérés dans notre départe- ment d'après le dernier mouvement sous- préfectoral :

« Il paraît que les républicains avaient besoin, tout d'abord, du départ de M. Montaubin, notre secrétaire général, et de la ré- vocation de M. Boby de la Chapelle, sous- préfet de Cholet.

« Le choix dont ces deux fonctionnaires ont été l'objet les honore profondément aux yeux de tous les conservateurs, et nous sommes, quant à nous, fort disposés à leur adresser nos compliments en même temps que nos regrets. Les attaques qu'ils ont en- courues sont des titres sérieux à l'estime et à la confiance du parti conservateur, et nous ne voulons pas qu'ils nous quittent sans re- cevoir publiquement l'expression de nos sympathies. Ils emporteront certainement avec eux les regrets de la très-grande ma- jorité de leurs administrés.

« Si M. Jules Simon avait en vue de dé- sorganiser d'un coup les services de la pré- fecture de Maine-et-Loire, il faut reconnaître qu'il ne pouvait mieux s'y prendre qu'en frappant M. Montaubin. M. le préfet baron de Reinach est encore presque un nouveau venu parmi nous ; M. Montaubin était de longue date connu de tous, estimé, très-ap- précié dans toutes nos communes, aimé pour l'affabilité de ses conseils : il n'était point un « nouveau visage » pour les habitants de nos campagnes ; on connaissait sa famille, on l'abordait en toute simplicité et confiance. M. Jules Simon l'envoie à Aubusson, probablement parce qu'il sera mieux en mesure de faire apprécier la-bas et aimer la République, dans un pays qu'il ne connaît pas et dont il n'est pas connu !

« O Athénienne ! voilà de tes coups ! » Ajoutons que le parti des modérés est atteint dans la personne de M. Montaubin et que les rares partisans du centre gauche en Maine-et-Loire sont eux-mêmes surpris et émus de son changement.

« Quant à M. Boby de la Chapelle, il avait mérité, par sa franche et ferme attitude, les colères et les dénégations du parti radical. Par exemple, nous attendrions longtemps avant de connaître les raisons sérieuses qui ont pu lui valoir l'honneur d'une révocation, si nous ne savions qu'en ce temps de répu- blicanisme il suffit pour être condamné de déplaire aux radicaux. Mais M. Boby de la Chapelle n'a-t-il pas commis le crime de ne point favoriser, au 20 février 1876, la can- didature républicaine de M. Abellard ? Est-ce que cela ne vaut pas un châtiement ?

« Comment ! M. Boby de la Chapelle ad- ministrerait un arrondissement dans lequel il y avait deux députés à élire, et il n'a pas su empêcher M. le comte de Maillé et M. le comte Durfort de Civrac d'être élus l'un et l'autre en pleine Vendée ? Cela était vrai- ment impardonnable. Voilà pourquoi M. Jules Simon envoie à MM. les députés de Cholet et de Beaupreau un peu de catholicon républicain.

« On jugera de l'effet plus tard. Pour l'in- stant, les habitants de Maine-et-Loire peuvent constater le profond respect de M. Jules Si- mon pour les volontés exprimées par la ma- jorité des électeurs.

« Nul doute que tout le mouvement d'hi- er ne soit inspiré dans tous les départements par l'esprit qui a dicté à M. Jules Simon la révocation de M. Boby de la Chapelle et le déplacement de M. Montaubin. *Ad uno discé omnes.* — H. FAUGERON. »

Angers. — Hier est venu devant le Tribu- nal de police correctionnelle d'Angers le pro- cès en diffamation intenté au *Patriote* par les sept journaux conservateurs d'Angers.

Sur la demande du défenseur du *Patriote*, M^e Duhamel, du barreau de Paris, l'affaire a été renvoyée au samedi 3 mars.

C'est M^e Fairé qui plaidera pour les jour- naux poursuivants.

Cholet. — Le mardi 13 février, M. Le- clerc, lieutenant au 135^e de ligne, se trou- vait en bourgeois dans un bureau de tabac de Cholet. Un masque survin, et, probable- ment dans un accès de joie, bouscula M. Le- clerc. Une discussion s'ensuivit et des pro- pos assez vifs furent échangés pour que l'of- ficier eût devoir donner rendez-vous au masque pour le lendemain.

Ce dernier était un jeune négociant de Cholet, M. Durand. M. Leclerc, après avoir consulté son colonel et ses camarades, dé- clara qu'il exigeait de M. Durand des excu- ses faites devant une commission composée d'officiers et de civils. Ce dernier ne voulut point accepter ces conditions, et c'est à la suite de ce refus qu'une rencontre eut lieu le 15 février, dans un bois situé entre Cholet et Saint-Léger. Les conditions étaient au fleur et dévoué et au premier sang. M. Leclerc a été légèrement blessé à l'avant- bras droit. *(Courrier d'Angers.)*

Poitiers. — Un déraillement qui a eu lieu jeudi matin aux portes de Poitiers a causé un retard considérable dans la marche des trains et le service des dépêches.

Le train de marchandises n^o 632, qui part de Poitiers sur Paris à 4 heures 32 du matin, a déraillé au lieu dit la Vincendrie.

Un rail brisé et six wagons de marchan- dises qui se sont heurtés les uns contre les autres ont encombré les deux voies de telle sorte que le train posé n^o 15 et le train direct n'ont pu passer.

Il n'y a eu heureusement aucun accident à déplorer, et tout se borne à un long retard dans la marche des trains.

L'*Echo de la Vienne* fait un récit très-ori- ginal d'une battue au loup qui a eu lieu jeudi dernier dans le canton de Gencay, ar- rondissement de Civray.

Un grand loup a été tué par M. Thim, fermier de la terre de Vitré, qui avait eu l'idée de monter sur un arbre, pensant, avec raison, que de cette façon l'animal ne pour- rait l'éventer. La ruse a réussi, car c'est au pied même de l'arbre que le loup a été tué. Il pesait 40 kilogrammes.

Il paraît du reste que les loups sont nom- breux dans l'arrondissement de Civray, puisqu'un de ces animaux, il y a quelques jours, a suivi une laitière jusqu'aux portes mêmes de Civray.

Comme cette pauvre femme a dû s'amu- ser !

Nos lecteurs trouveront plus loin l'an- nonce de la souscription à 16,280 obliga- tions des chemins de fer de l'Ouest-Algérien qui sont offertes au public au prix de 265 fr. à la date du 28 février courant par les soins de la maison L. Sée fils et C^{ie}, à Paris.

On reconnaît à première vue que la mai- son Sée ne s'est pas écartée, dans cette occa- sion, du programme qu'elle s'est tracé en s'occupant spécialement des emprunts dé- partementaux. L'émission des obligations de l'Ouest-Algérien s'en rapproche effective- ment beaucoup ; le département d'Oran ga- rantit au chemin de fer de l'Ouest-Algérien une somme annuelle de 400,000 fr., tandis que le service de l'intérêt et de l'amortisse- ment desdites obligations n'exige que 258 mille fr. environ.

Il est impossible de présenter au public une affaire pourvue de garanties plus sé- rieuses et plus clairement établies.

On annonce pour les premiers jours de Mars la souscription aux actions des *Mine- rais de Collo*. Cette affaire toute française, et qui répond à un si grand besoin, est appe- lée, tant sous le rapport industriel qu'au point de vue des bénéfices à réaliser, à un succès égal à celui de Mokta.

Dernières Nouvelles.

L'article 1^{er} du nouveau projet de loi sur la presse abroge toutes lois antérieures.

Le discours de l'empereur d'Allemagne, dont nous donnons plus haut l'analyse télé- graphique, est considéré par l'Angleterre comme un engagement pour la Russie de commencer la guerre.

Il serait déjà question aujourd'hui de plu- sieurs fonctionnaires, compris dans le der-

nier mouvement administratif, qui n'accep- tent pas les changements auxquels ils ont été appelés.

On donne comme certain qu'une interpel- lation aura lieu au Sénat, au sujet de l'auto- risation accordée à M. Loysen de faire des conférences à la salle Ventadour.

On parle également d'une interpellation de M. Keller au sujet du scandale de Perpi- gnan.

On affirme que M. Jules Simon a promis de poursuivre les auteurs des scènes scan- daleuses de Perpignan, et l'on annonce que le préfet des Pyrénées-Orientales vient d'ar- river à Versailles, où il aurait été appelé.

Pour les articles non signés : P. GOMI.

Chronique Financière.

Bourse du 23 février 1877.

La spéculation est tout aussi hésitante qu'avant le discours de l'empereur d'Allemagne. On n'y a pas trouvé les éclaircissements qu'elle avait vai- nement cherchés dans celui de la reine d'Angleterre ; la nuance est cependant un peu plus ferme que les jours précédents. Le 5 0/0 n'est pas descendu au- dessous de 106.50 et il clôture à 106.10, en reprise de 0.07 1/2. Le 3 0/0 gagne 0.05 à 72.82 1/2 après avoir fait au plus bas 72.75 et au plus haut 72.92 1/2. Hausse de 0.05 également sur le 5 0/0 italien. Marché excellent sur les actions de l'Est algérien. On les demande en clôture à 513.75. La tendance est à la hausse sur cette valeur. L'ordre de plus en plus grande sur les obligations égyptiennes. Le public ne veut plus entendre parler des valeurs étrangères, il se porte sur le titre français qui lui offre de sérieuses garanties. Les obligations de la Compagnie du Tonage du Nord méritent à ce titre toute son attention ; elles donnent d'ailleurs un ré- venu rémunérateur, 6.75 0/0 en tenant compte de la valeur de la prime d'amortissement. Les contre- parties se trouvent difficilement aux offres d'actions de sociétés de crédit. La Banque de Paris subit une nouvelle baisse de 5 francs à 935. La Banque fran- çaise italienne clôture à 425 après avoir reculé jus- qu'à 417.50.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 26 février 1877.

A LA DEMANDE GÉNÉRALE LA PETITE MARIÉE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Lété- rier et Vanloo, musique de Ch. Lecocq.

Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THIAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'OUEST-ALGÉRIEN

SOUSCRIPTION

A 16,280 OBLIGATIONS

Rapportant 15 Francs d'intérêts

Payables les 1^{er} Mars et 1^{er} Septembre

Remboursables à 500 francs

Intérêts et remboursements garantis par le département d'Oran.

Cette garantie résulte d'un revenu net de 400,000 francs, assuré par le département d'Oran ; sur ce revenu, 258,467 francs seule- ment sont absorbés par le service de l'intérêt et de l'amortissement de ces obligations.

La ligne, presque entièrement achevée, sera livrée à l'exploitation en avril de cette année.

Prix : 265 francs. (Jouissance du 1^{er} mars 1877.)

PAYABLES COMME SUIT : 65 fr. en souscrivant, 100 fr. le 1^{er} avril 1877, 100 fr. le 1^{er} mai 1877.

Les souscripteurs qui se libéreront à la sous- cription, n'auront à verser que 264 francs. Le placement ressort à plus de 6 0/0.

La souscription sera ouverte le 25 février 1877.

- A PARIS, chez MM. L. SÉE fils et C^{ie}, ban- quiers, 11, rue du Conservatoire ;
- A Colmar, chez MM. AB. SÉE et fils ;
- A Mulhouse, chez MM. AB. SÉE et fils ;
- A Strasbourg, à la BANQUE D'ALSACE et de LORRAINE et chez MM. STABLING, L. VA- LENTIN et C^{ie} ;
- A Metz, à la BANQUE D'ALSACE et de LORRAINE, et chez MM. CH. GOUCHAUX et C^{ie} ;
- A Marseille, à la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE.

Sommaire du n° 7 de LA LUMIÈRE, 11, rue des Saints-Pères, Paris :

A nos lecteurs. — Le Tour du monde politique, par O.-H. de la Montagne. — Le Mouchoir rouge, par F. du Boisgobey. — Chronique parisienne, par Asmodée. — Montalembert à vingt ans, par F. B. — Voyage de Martin à la recherche de la vie, par Louis Rambaud. — Les Muscadins, par P.-V. — L'Éducation au XIX^e siècle, par A. de Falloux. — Le passé et le présent, par Ch. de Montalembert. — La légende du lancier Griespach, par un Marchis-chef. — Ferveur littéraire du moyen âge, par O. Havard. — La Gorgone, par G. de la Landelle. — Bureaux : 11, rue des Saints-Pères. Prix : 10 fr., avec cartes géographiques 15 fr.

Voici le sommaire des gravures que l'Univers illustré a publié dans son numéro de la semaine dernière :

Événements d'Orient : arrestation du grand-vizir Midhat-Pacha, au palais de Dolma-Bagché; Souvenirs du Monténégro (six sujets); le dock flottant de Nicolaïeff, dans la mer Noire; Voiture de la Société de la croix rouge traversant les Balkans; le vice-roi des Indes proclamant la reine Victoria impératrice des Indes; le jeune maharajah Rana de Jhallawar, venu avec ses principaux officiers, pour assister à la solennité impériale de Delhi; un tyran domestique; le chien de ma tante (dessins inédits d'Henry Monnier); Expédition au pôle Nord: la Pandora dans les glaces de la baie de Melville. — Rébus.

L'éditeur Calmann Lévy met en vente un nouveau volume qui contient un roman en deux nouvelles russes, par M^{lle} Lydie Paschkoff; Le roman a pour titre: La princesse Vera Glinzky. On trouve dans ces récits une action rapide, un puissant intérêt dramatique, une grande nouveauté de détails, et surtout une curieuse peinture des mœurs de la haute aristocratie de Saint-Petersbourg.

L'Etrangère, d'Alexandre Dumas fils, de l'Académie française, vient de paraître dans le format grand in-18, chez l'éditeur Calmann Lévy et à la librairie Nouvelle. Un volume, prix 2 fr. (franco).

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.
Résumé de chaque numéro :
2 fr. Informations financières. Causette financière. Bilans. Revue de la Bourse. Recettes des chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs.
2 AN par 2 AN
Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.
PARIS — 45, rue Vivienne, 45 — PARIS
Envoyer mandat ou timbres-poste.

CHEMIN DE FER DE PORTIERS

Service d'hiver, 15 janvier 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	6 h. 30 m. matin.	10 h. 30 m. matin.
11 h. 40 m. soir.	11 h. 40 m. soir.	11 h. 40 m. soir.	11 h. 40 m. soir.
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	9 h. 10 m. matin.	5 h. 50 m. matin.	9 h. 10 m. matin.
10 h. 45 m. soir.	11 h. 25 m. soir.	10 h. 45 m. soir.	11 h. 25 m. soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 FÉVRIER 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	72	80	03	Soc. gén. de Crédit industriel et com.	760			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	561	95	
4 1/2 % jouiss. septembre.	104	50		Crédit Mobilier	155			Crédit Mobilier esp., j. juillet.	565		
5 % jouiss. novembre.	100	05		Crédit foncier d'Autriche	476	25	1 25	Société autrichienne, j. janv.	470	95	
Obligations du Trésor, 1. paye.	495			Charentes, 400 fr. p. j. août.	307	50	5	OBLIGATIONS.			
Dep. de la Seine, emprunt 1857	335	25	1 1/2	Est, jouissance nov.	630		2 50	Orléans	334	50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	300		3 75	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1038	25	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée	382	25	
1865, 3 %	374			Midi, jouissance juillet.	774	50	1 25	Est	330	25	
1869, 3 1/2 %	388			Nord, jouissance juillet.	475		10	Nord	337	50	
1873, 4 %	375			Orléans, jouissance octobre.	1087	50	2 50	Ouest	334		
1875, 4 1/2 %	406	25	25	Ouest, jouissance juillet, 65.	695			Midi	320	75	
Banque de France, j. juillet.	3475			Vendée, 350 fr. p. jouiss. juill.				Deux-Charentes	281	25	
Comptoir d'escompte, j. août.	665			Compagnie parisienne du Gaz	1370			Vendée	330		
Crédit algérien, 500 fr. p. j. juill.	345			Société Immobilière, j. janv.				Canal de Suez	536		
Crédit foncier colonial, 350 fr.	400			G. gén. Transatlantique, j. juill.	960						
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	590										

CHEMIN DE FER D'ORLÈANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 25 décembre)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures 8 minutes du matin, express-omnibus (s'arrête à Angers).

10 heures 45 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

11 heures 30 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

12 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

13 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

14 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

15 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

16 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

17 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

18 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

19 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

20 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

21 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

22 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

23 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

24 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

25 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

26 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

27 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

28 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

29 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

30 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

31 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

32 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

33 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

34 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

35 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

36 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

37 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

38 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

39 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

40 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

41 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

42 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

43 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

44 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

45 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

46 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

47 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

48 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

49 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

50 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

51 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

52 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

53 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

54 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

55 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

56 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

57 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

58 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

59 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

60 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

61 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

62 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

63 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

64 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

65 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

66 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

67 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

68 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

69 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

70 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

71 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

72 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

73 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

74 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

75 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

76 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

77 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

78 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

79 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

80 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

81 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

82 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

83 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

84 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

85 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

86 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

87 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

88 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

89 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

90 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

91 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

92 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

93 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

94 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

95 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

96 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

97 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

98 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

99 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

100 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

101 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

102 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

103 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

104 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

105 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

106 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

107 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

108 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

109 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

110 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

111 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

112 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

113 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

114 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

115 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

116 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

117 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

118 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

119 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

120 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

121 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

122 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

123 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

124 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

125 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

126 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

127 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

128 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

129 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

130 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

131 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

132 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

133 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

134 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

135 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

136 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

137 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

138 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

139 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

140 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

141 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

142 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

143 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

144 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

145 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

146 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

147 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

148 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

149 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

150 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

151 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

152 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

153 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

154 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

155 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

156 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

157 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

158 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

159 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

160 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

161 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

162 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

163 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

164 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

165 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

166 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

167 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

168 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

169 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

170 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

171 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

172 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

173 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

174 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

175 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

176 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

177 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

178 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

179 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

180 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

181 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

182 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

183 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

184 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

185 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

186 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

187 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

188 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

189 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

190 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

191 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

192 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

193 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

194 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

195 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

196 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

197 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

198 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

199 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

200 heures 15 minutes du matin, omnibus (s'arrête à Angers).

Etude de M^e MEHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE.
A prix convenu, ou à rente viagère à 6 pour cent, sur deux têtes.

DEUX MAISONS CONTIGUES
Sises à Saumur.
D'un loyer annuel d'environ 400 francs.

La première, place du Bellay, comprenant rez-de-chaussée, premier étage, mansardes et greniers.
La seconde, rue de Fenet, n° 48, comprenant rez-de-chaussée, premier et deuxième étages, greniers au-dessus.

S'adresser, pour tous renseignements :
Soit à M. DEZIE-BRILLIARD, fondeur, en Fenet;
Soit à M. MEHOUS, notaire.

Etude de M^e MEHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
LA BELLE PROPRIÉTÉ
DE
LABRARDAYE

Située au bourg de Vivy,
Comprenant maison de maître, terres, prés et bois taillis, d'une contenance totale de 30 hectares 59 ares 29 centiares.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e MEHOUS. (78)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
JOLIE MAISON

Au Pont-Fouillard, commune de Bagneux.

Dépendant de la succession de M. Guérinière.

Avec cour et servitudes, jardin en plein rapport, ayant sortie sur l'ancien chemin de Doué; le tout d'une superficie de 11 ares.

AUTRE MAISON, à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 11 et 13, ayant deux boutiques, deux étages et grenier.

S'adresser à M^e LAUMONIER.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
MAISON

A Saumur, rue d'Orléans, n° 31, ex-33.

S'adresser audit notaire. (96)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
Par lots, au gré des acquéreurs,
TERRAINS

Ayant une façade de 84 mètres sur l'avenue de la gare de la Vendée, de 30 mètres sur la rue de Nantilly, joignant d'autre côté la rue du Mouton.

S'adresser audit notaire. (332)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
LE
PARC DE VARRAINS

Clos de murs,
D'une superficie de 8 hectares, dont 3 hectares à exploiter de suite.

1,061 pieds de chênes futaie.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire, et, pour visiter, à M. CHEVALIER-PASQUIER, négociant à Varrains.

A VENDRE
MAISON

Située à Beaulieu, commune de Saumur.

Cette maison comprend quatre pièces à feu, greniers, cave avec pressoir, cour et jardin.

S'adresser à M. TRISSIER, cantonnier-chef de la ville de Saumur, place Dupetit-Thouars. (88)

A VENDRE
UN JARDIN FRUITIER

AVEC PAVILLON

Situé au Pont-Fouillard, ancienne route de Saint-Florent, entre les jardins Morancé et Duval.

S'adresser à M. LAMARE, maître sellier à l'École de cavalerie. (64)

A CÉDER
DE SUITE

UN FONDS DE PARFUMERIE

ET COIFFEUR

Situé à Saumur.

Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
PRÉSENTMENT,

APPARTEMENTS

A la pension Saint-Joseph.

Rez-de-chaussée et premier étage. On prend des pensionnaires, si on le désire.

S'adresser à la Supérieure de l'Orphelinat. (51)

MAGASIN A LOUER
PRÉSENTMENT,

ET SUITE D'AFFAIRES A CÉDER
Rue du Portail-Louis, n° 37.

M. Cathelineau a l'honneur de prévenir sa clientèle que, désirant céder son fonds de commerce, il vendra, dès à présent, toutes ses marchandises avec un rabais de 10 0/0 sur les prix habituels. (115)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1877.

UNE MAISON
Sise à Saumur, rue du Palais-de-Justice, 5.

S'adresser à M. NANGREUX, quai de Limoges, 66. (84)

A LOUER
Pour la Toussaint 1878.

L'HOTEL DE L'ÉTOILE

À la Croix-Verte, près Saumur.

Cet hôtel, bien achalandé, possède de nombreux appartements et de belles servitudes.

S'adresser à M^{me} veuve ALBERT, Levée-Neuve, ou à M. MAUGER, Albert. (81)

Communes de La Brelle et d'Allonnes.

ADJUDICATION
DE TRAVAUX

Les Maires des communes de La Brelle et d'Allonnes préviennent MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de La Brelle, le dimanche 4 mars 1877, à deux heures et demie de l'après-midi, à l'adjudication des travaux ci-après, en un seul lot :

1° 913 mètres courants de terrassements..... 3,8021 70
2° 913 mètres courants d'empièvements..... 1,948 54
3° Entretien pendant le délai de garantie..... 421 38

Total..... 6,172 62